comment l'Evêque aurait-il pu constater la sépulture, s'il n'avait fait que lire des prières? —Le Jugement du tribunal inférieur est donc maintenu, et les frais de cette procedure sont à la charge de l'appelant.

Le dénombrement qui suit de la population du comté de Montréal est dû aux soins intelligents de M. C. E. Belle qui a été chargé de cette opération.

SOMMAIRE

DU RECENSEMENT DE LA

POPULATION DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

NOMS DES PAROISSES.	C. F.	C. B.	Irlande	Ecosse	Angle.	France	E. U.	Hol.	Suiss.	Allem.	Catho.	Prot.	Hom.	Fem.	Total.
Longue Pointe	761	130	85	19	19	0	0	0	0	0	815	199	496	518	1014
Pointe aux Trembles	1209	31	22	9	4	0	0	1	20	0	1101	198	677	622	1299
Rivière des Prairies	1009	0	4	2	2	0	1	0	0	0	1004	14	499	519	1018
Sault aux Récollets	2120	61	29	23	3	0	5	0	0	0	2162	79	1138	1103	2241
St. Laurent	2292	164	63	75	22	2	6	0	0	1	2361	262	1315	1308	2622
Ste. Geneviève	1891	5	3	0	0	0	0	0	0	0	1892	7	924	965	1899
Ste. Anne	867	10	14	1	11	2	0	0	0	0	887	18	453	452	905
St Joachim	1530	0	5	0	9	0	1	0	0	0	1524	21	783	762	1545
Village de LaChine	599	267	145	43	21	0	0	0	0	0	774	301	561	511	1072
Paroisse LaChine	688	231	108	23	26	0	0	0	0	0	801	282	565	521	1086
Municipalité St. Louis	666	151	129	26	18	0	2	0		2	871	124	496	499	995
Paroisse de Montréal	2425	675	578	137	97	4	23	1	1	2	3112	831	1998	1915	3913
	16957	1731	1185	366	232	8	40	1	21	5	17304	2342	9918	9728	
	19616										19616		19616		19616

REMARQUES.

C. F. Canadiens-Français
C. B. Canadiens-Bretons
Grand Total.........19616

Totaux et Origines.

C. F. 16957
C. B. 1731
Irlande......... 1185
Ecosse......... 366
Angleterre......... 232
France......... 8
Etats-Unis......... 40
Suisse......... 21
Hollande......... 1
Allemagne......... 5
19616—

Totaux Religions.

Catholiques......... 17304
Protéstants......... 2342
19616—

Totaux Sexes.

Hommes......... 9918
Femmes......... 9728
19616—

JANVIER 1852.

C. E. BELLE, Commissaire, Montréal.

On lit dans le *Canadien* :

HISTOIRE DU CANADA.— Nous apprenons avec plaisir qu'une seconde édition revue et augmentée de l'*Histoire du Canada*, par M. GARNEAU, vient d'être mise sous presse.

Elle amène le récit régulier des faits jusqu'en 1828 et sera suivie probablement d'une conclusion où seront succinctement retracés les principaux événements arrivés depuis, avec des observations générales.

On nous dit que l'auteur a obtenu de précieux renseignements des archives du gouvernement, de l'Archevêché, de M. PAPINEAU, etc.

M. Garneau possède aussi divers manuscrits et beaucoup de détails sur nos troubles de 1837, sur les comités secrets de Québec et Montréal, et qui le mettront en état d'apprécier avec exactitude les événements de cette époque, dont les conséquences jettent tant de chances sur l'avenir des Canadiens.

Il sera fait, en faveur de ceux qui ont acheté la première édition, un tirage à part de la dernière partie, pour compléter l'ouvrage.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Le onze de ce mois, il y a eu à Amherstburg canada-ouest, comté d'Essex, dans la salle de l'hôtel-de-ville, une *soirée* donnée par la société catholique de Tempérance. La salle était tendue de divers pavillons; celui de la société, portant une large croix au milieu, était derrière le fauteuil du président. Plus de 400 personnes étaient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres. Plus de deux cents personnes n'ont pu être admises faute de place. Si le temps avait été beau, et les chemins praticables, il s'en fut présenté au moins 1500 de la campagne. Toujours à quelque chose malheur est bon. C'était la première fois que la société catholique de tempérance donnait une fete; on ne s'attendait pas à un pareil résultat. Grand nombre de protestants avaient été invités! néanmoins on aurait dit une même famille. Tout le monde a rivalisé de politesse, de bonne tenue; l'ordre n'a pas cessé de régner un moment, grâce aux commissaires, qui avaient pris les plus belles dispositions et qui ont fait preuve de goût et d'intelligence.

Au fond de la salle et dans toute sa largeur, il y avait une table plus élevée que les autres, à laquelle se trouvait le président, qui est le curé de la paroisse, le Rév. M. Mack, ministre anglican d'Amherstburg, le Rév. M. Shaw, prêtre du Détroit, le capitaine Roger, commandant du fort, en uniforme, M. Israël Beneteau et les deux vice-présidents M. Marié et M. Caninyham. Ces messieurs avaient à leur droite une bande de musiciens, à leur gauche un piano, touché par M. Marentête, organiste de Sandwich, accompagné par M. Hely, autre jeune homme jouant de la flûte. La musique de part et d'autre a été du meilleur goût et d'une parfaite exécution. Parfois M. Marentête, avec son piano, et M. Hely avec sa flûte ont électrisé l'assemblée. Aussi les applaudissements ne leur ont pas manqué. Quoique cette fête fût une fête catholique, bien des familles protestantes se sont empressées de contribuer à l'embellir; nous devons citer entr'autres Madame L. Gordon. De pareils procédés dénotent des esprits bien faits.

Après un repas simple et frugal, servi avec goût et élégance, le Rév. M. Daudet a fait un petit discours en f angus. Il a d'abord énuméré en peu de mots les avantages de la tempérance pour l'individu, pour la famille, pour le pays; ensuite il a exposé les bases de la société dont il est le président. "Nous sommes, a-t-il dit, des oiseaux de jour et non des oiseaux de nuit. Nous agissons en plein soleil. Nous n'avons point de secret. Le secret est contraire à notre foi, contraire à la charité chrétienne, parcequ'il inspire toujours des défiances et des soupçons. Laissons les secrets aux familles et aux gouvernements. Ils sont inutiles, ils sont même dangéreux dans les associations particulières et morales......... Notre société est une société religieuse, ce que nous appelons chez nous une congrégation. A propos de tempérance, il ne peut pas en être autrement, car la tempérance est une vertu; toute vertu vient de Dieu et toute vertu appartient à la religion."

Le Rév. M. Daudet a été court dans son discours et il devait l'être, en raison de sa qualité de Président.

Le Rév. M. Mack a parlé ensuite. Ses coréligionnaires eux-mêmes ont trouvé qu'il s'était surpassé, que jamais il n'avait si bien parlé. Sa parole était pure et grave. Il a été sublime, lorsque, posant la main sur la croix du pavillon catholique, il a dit: "C'est sur ce signe sacré de notre rédemption que doit s'appuyer la tempérance. En dehors de la religion, Messieurs et Dames, vous ne ferez jamais rien." Grande a été la surprise de l'assemblée lorsqu'il a ajouté: "Aujourd'hui je veux payer d'exemple. Oui, à partir de ce jour, moi aussi, je renonce à toute boisson enivrante. Ni brandy, ni wisky, ni rhum, ni même vin ne paraîtront sur ma table, ni je n'en prendrai ailleurs." Cette promesse, qui est un grand sacrifice pour un vieillard comme M. Mack, a été suivie d'un tonnerre d'applaudissements. M. Mack est un parfait gentilhomme, un homme libéral, un homme érudit, enfin un homme de foi sans bigoterie. Après le Rév. M. Mack, le Rév. M. Shaw a pris la parole. Dans la première partie de son discours il a fait l'analyse chimique des boissons enivrantes, et a démontré la science à la main qu'elles ne sont que des poisons. Dans la seconde partie il a fait ressortir les ravages qu'elles produisent dans l'intelligence et le cœur de l'homme. Point de petites raisons, une logique serrée, et cependant un langage correct, précis, imagé. L'assemblée frémissante était suspendue à ses lèvres. Lorsqu'il a eu fini, on a cru un moment que les applaudissements ne finiraient point. Catholiques, protestants, tout le monde a dit n'avoir jamais entendu un discours si fort, si beau, si bien raisonné sur la tempérance. Et c'est beaucoup dire, car quelque mois auparavant nous avions entendu le Rév. M. Chiniquy.

Le président ayant levé la séance, la foule s'est retirée, toujours avec ordre, mais avec regret que la fête n'eut pas duré plus longtemps. Le lendemain il n'était question dans les rues de la ville que de cette magnifique soirée.

Ce petit événement est de nature à faire un grand bien dans cette partie du Canada. M. Daudet n'a trouvé qu'une population catholique, en majeure partie composée de canadiens-français, abattue, désespérée, se croyant bien au-dessous de la population protestante. Il a entrepris de la relever, de lui donner un peu d'énergie. Déjà il a fondé des écoles catholiques, qui fonctionnent à merveille et où deux cents enfants trouvent une instruction solide et conforme à leur foi. Outre des écoles catholiques il a établi la tempérance sur une vaste échelle. Les obstacles, les tracasseries de personnes mal intentionnées ne lui ont pas manqué. Il trouva dans son cœur un levier puissant. Il sait qu'il a une dette de reconnaissance à payer aux canadiens de Montréal, et cette dette il veut la payer en faisant le plus de bien possible aux canadiens de l'Ouest.

Degradation du Regicide Espagnol Merino.

Le 5 février, à deux heures de l'après midi, a eu lieu la cérémonie de la dégradation de don Martin Merino, avec toute la solennité et l'appareil prescrits par le droit rituel de l'église catholique. Dans une des salle de la prison du Salardero, dont les fenêtres donnent sur la montée de Santa-Barbara, on éleva une estrade sur laquelle on plaça l'autel et les autres objets nécessaires pour la circonstance. Par délégation de l'Archevêque diocésain, Mgr Cascallana, évêque de Malaga, assisté de ses familiers et de six dignitaires ecclésiastiques exigés par la rubrique, officia à cet acte solennel de l'église.

Le Prélat, étant revêtu des ornements pontificaux de couleur rouge, la mitre en tête, la crosse à la main et assis, *le dos tourné à l'autel* et le visage du côté du peuple, qui contemplait de la rue la terrible cérémonie, le coupable se présenta, accompagné du ministre de la justice, de don Pedro Nelasco Aurioles, et du juge et fiscal de la cause. Ces derniers devaient assister à la dégradation, pour se saisir ensuite du régicide, qui s'avançait vêtu de longs habits noirs.

On lui enleva ses liens, et il se revêtit lui-même des ornements sacrés, comme s'il allait dire la messe. Les ecclésiastiques assistants le présentèrent ainsi à l'évêque, au pied duquel il s'agenouilla, et ils lui remirent le calice avec l'eau et le vin, et la patène avec l'hostie. Le Prélat les lui retira ensuite des mains en prononçant cette terrible formule du pontifical romain: "Je te retire le pouvoir d'offrir a Dieu le sacrifice et de célébrer la messe, soit pour les vivants, soit pour les morts." Puis, lui ratissant avec un couteau l'extrémité des doigts et les autres endroits qui, dans l'ordination des prêtres, sont oints des saintes huiles, comme pour montrer que l'église voulait retirer de ces membres la consécration dont elle les avait honorés, il lui dit: "Par cet acte, nous t'enlevons le pouvoir de sacrifier, de consacrer et de bénir, que tu as reçu par l'onction des mains et des doigts." Lui enlevant la chasuble, il ajouta: "Nous te dépouillons avec justice de la charité, figurée dans le vêtement sacerdotal, parce que tu l'as perdue, et avec elle toute innocence." En lui ôtant l'étole, il lui dit: "Tu as rejeté le signe du Seigneur, figuré dans cette étole, voilà pourquoi je te l'ôte et te déclare inhabile à exercer tout office sacerdotale."

Ainsi dégradé du sacerdoce, il fut dégradé des autres ordres dans la forme suivante: Les assistants le revêtirent des ornements distinctifs du diacre et lui remirent le livre des Evangiles; le Prélat le lui retira en disant:

"Nous t'enlevons le pouvoir de lire l'Evangile de l'église, parce que cela n'appartient qu'aux dignes." En lui enlevant la dalmatique: "Nous te privons de l'ordre lévitique, parce que tu n'y as pas accompli ton ministère;" en le dépouillant de l'étole: "Nous t'enlevons avec justice la blanche étole que tu as reçue pour la porter sans tache en présence du Seigneur; tu ne l'as pas fait, connaissant le mystère; tu n'as pas donné l'exemple aux fidèles, afin qu'ils passent t'imiter, comme consacré au Seigneur J. C., et je t'interdis tout office de diacre."

On le revêtit ensuite des insignes du sous-diaconat, et, en les lui enlevant, le Prélat dit, en touchant le livre des Epitres: "Nous te retirons le pouvoir de lire l'Epître dans l'église, parce que tu t'es rendu indigne d'un pareil ministère." Et en lui enlevant la dalmatique: "Nous te dépouillons de la tunique de sous-diacre, parce que la chaste et sainte crainte de Dieu ne domine pas ton cœur et ton corps." En lui ôtant le manipule: "Quitte le manipule, parce que tu n'as pas combattu contre les embûches spirituelles de l'ennemi par le moyen des bonnes œuvres que cet ornement t'indiquait." Et, en lui enlevant l'amict: parce que tu n'as pas châtié ta parole, je te retire l'amict."

Dans le même ordre et avec des formules semblables, les *insignes* des ordres mineurs lui furent mis et ôtés. On arriva enfin à ceux de la première tonsure. Revêtu de la soutane et du surplis, le coupable s'agenouilla aux pieds de l'Evêque. Le Prélat, en lui ôtant le surplis, prononça ces paroles du Pontifical: "Par l'autorité du Dieu tout puissant, Père Fils et Saint-Esprit, et la nôtre, nous te retirons le vêtement clérical et te dépouillons de l'ornement de la religion; nous te retirons tout ordre, bénéfice et privilège clérical; et, comme indigne de la profession ecclésiastique, nous te rendons avec ignominie à l'état et à l'habit séculier." L'Evêque lui coupa ensuite avec des ciseaux un peu de cheveux, et un perruquier, qui était là à cet effet, continua l'opération pour lui égaliser les cheveux à ceux de la tonsure, afin que celle-ci ne se distinguât plus, selon l'exigence du Rituel; mais le criminel résista. Le Prélat lui ayant représenté que c'était nécessaire, il se soumit, en disant toutefois au perruquier: *N'en coupez pas beaucoup, parce qu'il fait froid et que je ne veux pas m'enrhumer.* Cependant l'évêque disait: "Nous te repoussons du champ du Seigneur comme un fils ingrat, et nous effaçons sur ta tête la couronne, signe royal du sacerdoce, à cause de la méchanceté de ta conduite."

Les prêtres qui assistaient l'évêque dépouillèrent le coupable des autres vêtements cléricaux qu'il portait. Le juge ordinaire et le fiscal s'approchèrent alors, et le Prélat leur dit: "Nous prononçons que la cour séculière reçoive dans son sein celui qui est ici présent, dépouillé et dégradé de tout ordre et privilège clérical," ajoutant ensuite: "Seigneur juge, nous vous supplions avec toute la force dont nous sommes capables, pour l'amour de Dieu, par le sentiment de piété et de miséricorde et par l'intercession de nos prières, de ne point châtier cet homme jusqu'à la mort ou à la mutilation d'un membre."

En entendant ces paroles, qui sont les paroles textuelles du Cérémonial de l'Eglise, le criminel voulut sans doute manifester par un geste qu'il n'y croyait pas. Ce qu'ayant remarqué, l'Evêque de Malaga, qui était profondément affecté, le Prélat commença à l'exhorter à ne pas persévérer dans l'endurcissement de son cœur, lui disant que ses moments était comptés, qu'il devait reconnaître son horrible forfait et se préparer à paraître devant le tribunal du Juge suprême.

Il lui fit sentir, par des paroles pleines d'onction, que la charité s'alliait avec la justice, qu'en appliquant la justice on n'oubliait pas la charité; que, quelque inouï, horrible et exécrable que soit le crime qu'il avait commis, et par le jour, et par le lieu, et par les circonstances de la personne, l'Eglise ne pouvait demander des châtiments qu'avec justice et charité. Enfin, essuyant ses yeux inondés de larmes, le Prélat se tourna vers les assistans et leur dit, que si les crimes humains sont très grands, la miséricorde de Dieu est plus grande encore, parcequ'il est infini, et leur demanda à tous de prier Dieu pour ce malheureux prêtre qu'il venait d'avoir la douleur de dégrader, et de le supplier, par l'intercession de sa très sainte mère, puisque le coupable devait subir le châtiment de la justice, de lui ouvrir les yeux du cœur pour qu'il se convertisse et que les portes du Ciel ne lui restent pas fermées.

Le vénérable Prélat ne put continuer, les sanglots l'étouffaient. Quant à Merino, toujours insensible, il ne répondit que ces mots: *Qu'on me laisse en paix.*

Pendant la redoutable cérémonie, qui dura une grande heure, et tandis que tous les assistants étaient terrifiés, lui seul montra un calme, une présence d'esprit qui étonnaient. Il était tellement à tout, que si le maître des cérémonies se trompait, ce qui arrive nécessairement dans celles qui, grâce à Dieu, n'ont lieu qu'à de longs intervalles, il était le premier à le lui faire remarquer et à le reprendre.

En voyant les ornements qu'on avait apportés pour la cérémonie, il dit avec le cynisme dont il a donné tant de preuves: *Il n'y aura pas gras à cet enterrement, car les ornements ne sont pas de première classe*; et en entendant les *vivats* à la Reine que poussaient de temps en temps les spectateurs de la rue, il dit, en s'adressant à l'Evêque: *Est il dans la règle aussi que ces fenêtres soient ouvertes?* Et comme on lui répondit qu'il était non seulement dans la règle que le peuple le vit, mais encore que la chose devrait se passer sur une estrade élevée au milieu d'une place publique, il ajouta: *Pourquoi ne l'a t on pas fait? Il m'importe peu qu'on me voie.*

A la dernière heure, la pièce suivante, a été adressée par Merino à Sa Majesté:

"Madame,

"Martin Merino, indigne d'être compté au "nombre des sujets de Votre Majesté, pour calmer l'inquiétude de sa conscience, vient "humblement supplier Votre Majesté qu'elle "daigne, comme chrétienne, lui pardonner l'atroce injure que, dans un moment de déplorable égarement, il a eu le malheur de commettre sur l'auguste personne de Sa Majesté. "La miséricorde infinie du Roi des rois lui fait "espérer qu'il aura obtenu son pardon, et, pour "mourir tranquille, il veut obtenir ou, du moins, "s'il n'en est pas indigne, implorer celui de "Votre Majesté.

"Dans ce but, et en présence de tous ceux "qui l'entourent, il déclare n'avoir pas eu de "complices, et supplie humblement Sa Majesté qu'elle daigne ajouter une nouvelle preuve de charité chrétienne à toutes celles qu'elle a données, en mettant en oubli perpétuel "l'horrible attentat du malheureux

MARTIN MERINO."

QUELQUES ANTÉCÉDENTS DE MÉRINO.

Vers 1827, Merino vint habiter Bordeaux, *il arrivait d'Agen, où il avait séjourné.*

Après être demeuré pendant quelque temps chez M. Goyeneche, qui le gardait à titre de commensal, il demanda et obtint, en 1830, *d'être nommé curé de Saint-Médard-d'Eyrans,*

Interdit par l'autorité supérieure ecclésiastique, pour cause d'inconduite, il fit acquisition d'une petite propriété, située auprès de la *route royale, au lieu appelé La Prado*, et y resta jusqu'en 1840, époque à laquelle il entra en Espagne.

Martin Merino était d'un caractère excessivement emporté, il avait parfois des accès de violence tels qu'il ne fallait rien moins que l'intervention des voisins pour mettre un terme à ses fureurs.

Les événements de 1848, en bouleversant la France, offraient au soi-disant progressistes étranger une occasion favorable de venir se mêler aux révolutionnaires. Mérino écrivit d'Espagne au préfet de la *Gironde* afin d'en obtenir d'être naturalisé français Heureusement, l'impétrant etait connu, et des notes fournies par le maire de Saint médard vinrent à propos éclairer les autorités françaises, qui refusèrent à Merino la faveur qu'il sollicitait.

Martin Merino est prêtre, mais il n'a jamais caché le peu de vocation qu'il avait pour un ministère qui demande tant de vertus et d'abnégation. Ses parents, disaient-ils, l'avaient, avant sa naissance, voué au sacerdoce; il partageait si peu leur intention, qu'il était décidé a répondre le plus mal possible aux questions dont on faisait précéder l'ordination, afin de se faire refuser; mais l'orgueil l'emporta au moment de l'examen, et, disait Mérino: "Je n'eus pas la force de paraître ignorant."

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES curés et marguilliers de St-Isidore de Chateauguay donneront MARDI le 16 Mars prochain, à 9 heures du matin, l'entreprise au rabais des réparations et ouvrages à faire à l'extérieur et à l'intérieur du presbytère du lieu conformément aux plans et devis qui y seront exhibés. L'ouvrage sera fait d'après les avis et directions de l'architecte qui a fait les plans. Des sûretés seront exigées à la satisfaction des curés et marguillers.

AUX AMATEURS

d'Estampes et Gravures

LE soussigné vient de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Gravures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers:

La Mort du Pêcheur (grand et petit);
Les Amazones;
Batailles de l'Empire.

POUR EXERCICES DE DESSIN:

Petites Etudes de Julien;
Etudes sur les Chevaux.

— AUSSI! —

Un grand assortiment d'images encadrées, à relief, etc. Le tout à des prix très modérés.

J. M. LAMOTHE.

12 mars 1852.

large poitrine; le bras de Castruccio retomba pour ne plus se relever, ses yeux tournèrent dans leurs orbites sanglans, et sa face violacée se tordit dans une dernière convulsion.

Le nègre se releva, haletant, et poussa du pied dans le fond du val le corps de celui dont justice venait d'être ainsi faite d'une si terrible manière. S'approchant ensuite de Salembeni, il poussa une exclamation d'étonnement en reconnaissant son libérateur de Sienne, que son maître attendait ce jour même à la villa: il allait s'assurer de l'etat de la victime de Castruccio, lorsqu'il aperçut quatre ou cinq personnes se dirigeant vers lui; ne jugeant pas à propos d'attendre des gens qui lui semblaient suspects, l'honnête Mako enleva précipitamment le corps de Salembeni qu'il ne voulait pas abandonner, le mit en travers sur sa monture et s'éloigna précipitamment en serrant un énorme bâton qu'il prit sur la place même, afin de pouvoir assurer sa retraite.

—Oui, neveu, oui; tu as raison, dit le comte Padrello à Montanini, assis en face de lui dans le jardin de la villa; tous les partis qui s'agitent autour de nous portent en eux un principe de corruption. J'y ai bien réfléchi depuis quelques jours, et je crois que tu as raison. La république et la noblesse n'ont pas d'hommes vraiment moraux; ils ne sont pas unis par une même pensée, un même dévouement qui en fasse une masse puissante, fortement constituée, des hommes d'avenir: chacun court, aveuglé par son égoïsme, brisant tout ce qui ne le brise pas, et où vont-ils?... Dieu le sait! Mais il y a un point sur lequel je ne suis point d'accord avec toi, et ce que je vais dire t'étonnera bien, Montanini, dans la bouche d'un *homme entiché comme moi du blason*: lorsque deux hommes vont au-devant d'un abîme qui doit les engloutir, on éprouve le besoin de s'élancer vers eux et de les arrêter; si l'un *des deux est aveugle et que l'on* puisse imputer à son infirmité ce délire d'un instant, ce sera lui le premier qu'on voudra sauver; si, pendant ce temps, l'autre tombe et se tue, on *pleurera sur lui*, mais moins amèrement que sur son compagnon, parceque cet homme aura voulu, malgré tous, et que l'autre n'aurait pas su. La noblesse et le peuple sont aujourd'hui ces deux hommes; et, loin de vouloir les retenir, on les pousse, on les excite. Sais-tu bien, maintenant que j'y pense sans passion, sans colère, que les froids spectateurs d'une semblable scène assument sur eux une terrible responsabilité, la tête est toujours responsable des actions du corps; pourquoi donc ne descendrions-nous pas dans les rangs de la république?

—Quoi, mon oncle, vous voudriez!

—Oui, Montanini, non pour aider le char républicain, mais les hommes qui le montent et qu'une fausse impulsion, qu'un aveuglement dont ils ne sont pas responsables entraînent à leur perte; alors peut-être ceux qui avaient partagé tout ce que la fortune et la naissance peuvent accorder de plus précieux, s'arrêteront-ils, honteux et pleins de repentir de ne pas avoir les premiers tendu une main à leurs frères.

Peut-être qu'alors aussi, de ces deux retours, il surgirait une nouvelle ère, et que ces partis se donnant l'un à l'autre ce qui manque à tous deux, formuleraient un grand tout, un large point de départ, d'où l'on s'élancerait plus fort et plus puissant.

Le comte Padrello s'était levé, et le feu de l'enthousiasme brillait dans ses yeux; sa taille était petite, mais pleine de noblesse. Ses riches vêtemens et sa coiffure irréprochable lui donnaient dix années de moins, bien qu'il en parut encore une soixantaine; quelques jours seulement s'étaient écoulées depuis sa délivrance, il avait déjà repris la grâce et l'aisance que savaient si bien déployer les nobles de cette époque.

Montanini semblait méditer profondément sur les paroles de son oncle, lorsque sa sœur s'avança timidement vers lui.

—Vous ne vous appercevez donc pas de la pluie qui commence à tomber, dit-elle en souriant à son frère, mais les hommes engagés dans leurs discussions ne connaissent plus rien n'ai je pas deviné, mon oncle?

—Mais je crois que tu as raison, ma chère enfant, répondit Padrello, en étendant la main au dessus de sa tête, voici des gouttes d'eau qui annoncent un violent orage.

—Ma chère Nella veut-elle accepter la main de son vieil oncle, ou plutôt la lui donner, car il a bientôt besoin d'un soutien.

—Que de tourmens tu te seras donnés, ma bonne sœur, dit Montanini en se levant; je suis certain que tu as trouvé le moyen de donner un aspect honorable à notre pauvre habitation.

—Mais, en effet, nous attendons notre généreux ennemi, dit vivement le vieillard; il me semble même en retard.

—Pourvu que l'orage ne le surprenne pas en route, dit Nella avec inquiétude... Mako n'est pas encore rentré.

—Les routes sont mauvaises; ce retard n'est pas étonnant, répondit Montanini, en ouvrant à son oncle la porte du salon.

La tempête éclata bientôt dans toute sa force; le tonnerre roulait avec fracas sur des nuages cuivrés que déchiraient incessamment des éclairs donnant au vallon une teinte blanchâtre.

—Suinâ! Suinâ! dit Nella, on a frappé; cours vite, ma bonne; Dieu soit loué! le voici!

—Sainte-Vierge! s'écria Suinâ, en rentrant précipitamment dans le salon où Montanini et Padrello avaient repris leur conversation, voici Mako qui arrive avec un mort.

Montanini et Padrello s'élancèrent dans le jardin où venait d'entrer Mako portant le corps de Salembeni.

—Salembeni! s'écrièrent-ils ensemble; Salembeni! mort! assassiné! Mako, par ici! dans ma chambre; voyons, voyons! s'écria Montanini, là, sur mon lit; Suinâ! des essences; va chez ma sœur. Mon Dieu! mon Dieu! qui a pu commettre ce lâche assassinat! dit-il en frictionnant, aidé de son oncle, les tempes de Salembeni. Il a fait un mouvement!

—Tu crois?

—La signora Nella se trouve mal! s'écria la voix perçante de la vieille Suinâ.

—Mon oncle! mon oncle! je vous en prie.

—Padrello était déjà parti.

Après quelques minutes d'anxiété, Salembeni fit un mouvement dont ne put douter Montanini qui, aidé de Mako, faisait tous ses efforts pour le rappeler à la vie.

—Il a remué, s'écria Mako qui le tournait dans tous les sens.

—Vois comment se trouve ma sœur.

—Oui, signor.

Padrello avait trouvé Nella sans connaissance; mais, aidé de Suinâ, il l'eut bientôt rendu à elle-même.—Est-ce un horrible rêve que j'ai fait, dit-elle, en se laissant retomber, pâle comme la mort, sur ses coussins, il n'est que trop vrai, celui auquel nous devons tout, le seul être qui nous ait protégé, qui nous ait fait entendre des paroles de consolation et d'amitié, n'est plus! N'est-ce pas, continua-t-elle, en s'adressant à Padrello, dont une main était tachée de sang, ne me le cachez pas, mon oncle, il est mort!..

—Calme-toi, calme-toi, Nella, s'écria Padrello au comble de la surprise, non, non il n'est pas mort!

—Que le ciel vous entende, mon oncle, dit la jeune fille transportée...

Mako entrait en ce moment, et s'informa de l'état de sa maîtresse.

—Le signor Salembeni? lui demanda Nella sans lui répondre.

(A continuer.)